L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN 19 SEPTEMBRE 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No 85, rue de Chartres.

Le Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-municipal, de la Cour de la Première Municipalité, et de la Commission de Levées.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 19 SEPTEMBRE.

CANDIDATS WHIGS.

POUR LE CONGRES.
Dr. DUNCAN F. KENNER.
Col. ARISTIDE LANDRY.
Col. JOHN MOORE.

MEETING DU COMITÉ CENTRAL WHIG DU PREMIER DISTRICT CONGRESSIONNEL.

A la réunion des délégués du premier district congressionnel tenue à la Bourse de la Douane, mercredi, à 7 heures du soir, M. A. Sauvinet a été élu président et F. Buchanan, secrétaire. Les résolutions suivantes ont été adoptées par l'assemblée :

Résolu, qu'un comité de trois membres soit nommé par le président pour choisir un local convenable destiné à la Convention qui doit se réunir le 22 de ce mois dans le but de désigner un candidat pour le Congrès. Avis en sera donné dans les journaux whigs de la ville afin que les délégués de chaque district congressionnel puissent se trouver présents à ladite Convention.

Résolu que les whigs de la 2me municipalité soient invités à tenir des *ward meetings* pour élire trois membres au comité central whig et choisir des délégués à la Convention qui doit être tenue samedi, 27 du courant, dans le but de nommer un candidat pour le Congrès.

Résolu que les délégués de la 2me municipalité soient invités à se trouver présents à la réunion générale qui doit être tenue ce soir, à 7 heures, dans la salle de la Cour de Police.

Résolu que le président donne un avis de cette résolution aux différents comités de la 2me municipalité.

Résolu que les whigs de la 2me municipalité soient invités à se trouver présents à la réunion générale qui doit être tenue ce soir, à 7 heures, dans la salle de la Cour de Police.

THOS. G. MARTIN,
T. MASPERO,
W. M. FLEMING,
Comité.

2ÈME WARD — PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.

Une réunion des citoyens du 2ème ward de la 1ère Municipalité, tenue au café de M. Leon Corneille Jr. a été appelée à l'ordre par M. A. Roux vice-président et F. Bernard secrétaire.

Il a été ensuite proposé le but de l'assemblée soit de nommer un comité de membres du 2ème ward pour choisir des délégués, qui doivent se réunir au nombre de 5 membres en assemblée générale avec ceux des autres wards de la 1ère municipalité, pour choisir un candidat pour la Convention du 2ème district congressionnel, qui doit se réunir à l'Exposition Universelle, le 22 courant, à 7 heures.

Proposé que le meeting s'est ajourné à mercredi prochain, 24 du courant, à 7 heures.

J. SOLOMON, Président.
F. BUCHANAN, Secrétaire.

AVIS AUX DÉLÉGUÉS
DU 1ER DISTRICT CONGRESSIONNEL.

Un meeting de tous les comités pour choisir un local convenable pour la réunion de la convention du 1er district congressionnel, est par la présente ajourné à demain, à 7 heures, dans la salle de la Cour de Police, située au coin de la rue Montegut et Champs Elysées.

Le meeting qui devait avoir lieu lundi, le 22 courant, est ajourné à mercredi prochain, 24 du courant, à 7 heures.

Nous espérons que tous les délégués seront présents à cette assemblée, car il est très important que le local soit choisi sans délai.

THOS. G. MARTIN,
T. MASPERO,
W. M. FLEMING,
Comité.

Le meeting s'est ajourné à mercredi prochain, 24 du courant, à 7 heures.

F. BUCHANAN, Secrétaire.

AVIS AUX DÉLÉGUÉS
DU 1ER DISTRICT CONGRESSIONNEL.

Un meeting de tous les comités pour choisir un local convenable pour la réunion de la convention du 1er district congressionnel, est par la présente ajourné à demain, à 7 heures, dans la salle de la Cour de Police, située au coin de la rue Montegut et Champs Elysées.

Le meeting qui devait avoir lieu lundi, le 22 courant, est ajourné à mercredi prochain, 24 du courant, à 7 heures.

Nous espérons que tous les délégués seront présents à cette assemblée, car il est très important que le local soit choisi sans délai.

THOS. G. MARTIN,
T. MASPERO,
W. M. FLEMING,
Comité.

NOTRE FEUILLETON.

Le feuilleton dont nous donnons aujourd'hui le premier chapitre est un des ouvrages les plus intéressans qui se publient en ce moment à Paris. Il est signé d'un nom qui à lui seul est une garantie. Nous ne doutons pas, d'après ce que nous en avons déjà reçu, que *La Dernier Irlandais* prenne place parmi les meilleurs romans d'Elie Berthet.

LYCÉE FRANKLIN.—Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'avis relatif au *Lycée Franklin* qu'ils trouveront dans une autre partie de nos colonnes. Cette institution est dirigée par des professeurs d'un mérite distingué, tels que M. Percy Auchmuty, maître-ès-arts, et M. Lesesque, membre de l'université de France. Les langues anciennes et modernes ainsi que les différentes branches des mathématiques sont professées par des hommes spéciaux qui se sont fait depuis longtemps une position honorable dans l'enseignement. Le *Lycée Franklin* est un des bons collèges de la Nouvelle-Orléans.

ORLEANS HIGH SCHOOL.—Cette institution, située rue de l'Esplanade, est une des meilleures que possède notre ville. Le cours d'études vient d'y être réorganisé de manière à ce que toutes les branches d'enseignement s'harmonisent et qu'elles ne puissent jamais se nuire l'une à l'autre. Le corps des professeurs ne laisse non plus rien à désirer et justifie par son zèle et ses lumières la juste vogue dont jouit l'*Orleans High School*.

LE CONSUL AMERICAIN A LA HAVANE.—On lit dans une correspondance adressée de Washington au *Baltimore Sun* :

Le gouvernement attendra pour apprécier la conduite tenue par M. Owen, consul des Etats-Unis à la Havane, qu'il ait reçu des dépêches du commodore Parker, qui est parti pour aller prendre toutes les informations nécessaires. La confiance de l'administration elle-même paraît ébranlée, et si M. Owen ne prouve pas d'une manière satisfaisante qu'il a employé toute son influence officielle et personnelle pour obtenir que les prisonniers fussent jugés et leur exécution différée, il sera immédiatement rappelé.

LE NORD ET LE SUD.—Nous avons dit il y a longtemps que le sentiment populaire s'était profondément modifié dans les Etats du Nord, depuis l'adoption du compromis. Le passage suivant d'une lettre de M. Cass à M. C. mena le prouve suffisamment : " Le sentiment public s'est beaucoup amélioré au Nord, et quoique puisse dire et publier le lunatique, il y a aussi peu de probabilité que nous nous mêlions de vos querelles, qu'il y en a que vous vous occupiez de nos missions et de nos terres."

DETTE DU TEXAS.—Le secrétaire du trésor a annoncé officiellement au général Hamilton, agent du comité des créanciers du Texas, que le président avait pris une décision au sujet de cette dette. Cinq millions seulement seront payés au Texas en stock, en attendant que la reconnaissance de ce qui a été payé jusqu'au 14 janvier 1840 soit enregistrée au département du trésor.

L'AMERO

Le *Savannah Republican* du 13 publie une lettre qu'il a reçu de son de Jack-ostville et qui renferme des détails relatifs à la prise du steamer *Pampero*.

Le 8 de ce mois le garde-côte *Jackson* ayant aperçu le *Pampero* qui louvoyait dans le voisinage de St. John, l'a donna la chasse et le força à piloter lui-même le pénétrer d'entrer dans la rivière. Le cutter arrivé sur la barre tira un coup de canon sur le *Pampero*, pour lui signifier l'ordre de s'arrêter. Le petit steamer n'en continua pas moins sa marche et à la poupe dans le voisinage de Palatky, le cutter restant à l'ancre à l'embouchure de la rivière. Le lendemain, le collecteur de cette dernière ville, averti par un lieutenant du batiment de guerre, envoya quelques officiers s'emparer du *Pampero*, tandis qu'une vingtaine de soldats arrivés à cet égard des instructions pointues de l'armateur, avait concerté ses mouvements de manière à le faire prendre. Le surlendemain, 11 septembre, le *Pampero*, livré aux officiers du collecteur, rentrait en effet dans le port de Jacksonville.

TROISIÈME MUNICIPALITÉ.

M. F. L. Nicomède, contrôleur, vient de balancer les livres de la 3me municipalité. Le tableau suivant représente le chiffre des recettes et des dépenses du 1er juin 1850, époque de la division de la ville en municipalités, au 31 juillet 1851. C'est une période de quinze années :

BUREAU DU CONTROLEUR.

Balance générale des livres de la Municipalité No 3, du 1er juin 1836 au 31 juillet 1851.

RECETTES.	
Taxe de 1836, 2 pour 1,000,	$15,708 55
" de 1837 2 pour do,	14,933 18
" de 1838 2 pour do,	16,933 10
" de 1839 2 pour do,	17,354 00
" de 1840 4½ do do,	25,410 57
" de 1841 do do do,	24,350 07
" de 1842 4½ do do,	25,027 37
" de 1843 4 3/5 do do,	27,083 76
" de 1844 1 pour cent, 4 mills 1 p. cent,	43,661 19
" de 1844 1 pour cent,	45,215 49
" de 1845 ½ pour cent,	23,345 56
" de 1846 7 pour 1,000,	33,384 47
" de 1847 6 pour do,	29,899 71
" de 1848 1 pour cent,	8 6665 48
" spéciale de 1848 1 pour cent,	40,796 19
" de 1849 1 pour cent,	61,614 69
Vente de terres,	92 998 36
Vente des rentes de terres,	97,510 77
Taxe sur les cabarets, tavernes, &c,	362,817 34
Taxe sur les drays, charrettes, &c,	84,745 12
Taxe sur les marchands en gros et en détail,	92,815 94
Taxe sur les colporteurs,	10,338 59
Taxe sur les marchands d'esclaves,	9 660 00
Taxe sur les chalands,	98,691 25
Droits de levée,	33,378 29
Billets à ordre,	61,352 81
Billets à vue,	2,566 80
Billets divers,	4,331 32
Gardes municipales,	70 00
Bonds à 3 ans,	606,240 00
" de l'Etat de la Louisiane,	30,240 00
" du trésor,	9,600 00
" de la municipalité (Sommereau),	19,191 29
" de la do (Du Garry,)	25,736 60
Salle de police,	8,486 35
Recettes extraordinaires,	650 30
Certificats de dette,	10,107 85
Bals, cirques,	9,553 05
Amendes,	10,067 16
Marchés du port,	39,170 74
Cabanes d'huitres,	13,142 00
Epaves,	674 80
Geole de paroisse,	6,582 23
Frais de geole,	33 00
Ferry de la municipalité,	4,950 00
Balance au 31 juillet 1851,	50,215 52
	$2,341,182 95

DEPENSES.	
Banquettes de bois,	$ 15,053 45
Dépenses de bureau,	17,819 96
Dépenses casuelles,	10,557 91
Ecoles,	369,775 05
Ecoles publiques,	19 741 71
Bureau de Santé,	1,579 20
Légion de la Louisiane,	5,492 45
Taxe de patouille et d'Etat,	1,123 75
Compte d'intérêt,	323,031 60
Billets protestés,	1,780 95
Fond de cause générale d'amortissement,	113,558 29
Maison de travail,	22 414 06
Commissions,	62,742 17
Dépenses extraordinaires,	34,463 36
Compte général de la Municipalité,	276,648 14
Excédant de compte,	2,115 82
Banque de l'Union,	657 70
Nègres de chaine,	6,513 35
Réparations de rues,	19,653 68
Bureau de liquidation,	11,927 83
Dépenses du port,	155,165 01
Clarisé,	33,302 27
Pompes,	43,410 53
Département de voyer,	19,096 21
Balancement,	27,166 30
Ouvertures de rues,	19,334 30
Frais de Cours,	16,736 47
Frais de prostée,	913 00
Intérêt du jour et de la nuit,	288,958 79
Dépenses de la police,	97,325 43
Travaux publics (contrats),	33,420 00
Remboursement pour banquettes,	4,677 68
Plantation d'arbres,	94,288 57
Jury de police,	10,469 86
Réparations des rues,	57,3-8 01
Pavages,	143,088 19
Intersections des rues,	33,004 20
Eclairage,	106,077 13
Nettoyage des rues,	64,068 91
Petits billets,	328 00
	$2,341,182 95

RECETTES.

Taxe de 1836, 2 pour 1,000,	$15,708 55
" de 1837 2 pour do,	14,933 18
" de 1838 2 pour do,	16,933 10
" de 1839 2 pour do,	17,354 00
" de 1840 4½ do do,	25,410 57
" de 1841 do do do,	24,350 07
" de 1842 4½ do do,	25,027 37
" de 1843 4 3/5 do do,	27,083 76
" de 1844 1 pour cent, 4 mills 1 p. cent,	43,661 19
" de 1844 1 pour cent,	45,215 49
" de 1845 ½ pour cent,	23,345 56
" de 1846 7 pour 1,000,	33,384 47
" de 1847 6 pour do,	29,899 71
" de 1848 1 pour cent,	8 6665 48
" spéciale de 1848 1 pour cent,	40,796 19
" de 1849 1 pour cent,	61,614 69
Vente de terres,	92 998 36
Vente des rentes de terres,	97,510 77
Taxe sur les cabarets, tavernes, &c,	362,817 34
Taxe sur les drays, charrettes, &c,	84,745 12
Taxe sur les marchands en gros et en détail,	92,815 94
Taxe sur les colporteurs,	10,338 59
Taxe sur les marchands d'esclaves,	9 660 00
Taxe sur les chalands,	98,691 25
Droits de levée,	33,378 29
Billets à ordre,	61,352 81
Billets à vue,	2,566 80
Billets divers,	4,331 32
Gardes municipales,	70 00
Bonds à 3 ans,	606,240 00
" de l'Etat de la Louisiane,	30,240 00
" du trésor,	9,600 00
" de la municipalité (Sommereau),	19,191 29
" de la do (Du Garry,)	25,736 60
Salle de police,	8,486 35
Recettes extraordinaires,	650 30
Certificats de dette,	10,107 85
Bals, cirques,	9,553 05
Amendes,	10,067 16
Marchés du port,	39,170 74
Cabanes d'huitres,	13,142 00
Epaves,	674 80
Geole de paroisse,	6,582 23
Frais de geole,	33 00
Ferry de la municipalité,	4,950 00
Balance au 31 juillet 1851,	50,215 52
	$2,341,182 95

DEPENSES.

Banquettes de bois,	$ 15,053 45
Dépenses de bureau,	17,819 96
Dépenses casuelles,	10,557 91
Ecoles,	369,775 05
Ecoles publiques,	19 741 71
Bureau de Santé,	1,579 20
Légion de la Louisiane,	5,492 45
Taxe de patouille et d'Etat,	1,123 75
Compte d'intérêt,	323,031 60
Billets protestés,	1,780 95
Fond de cause générale d'amortissement,	113,558 29
Maison de travail,	22 414 06
Commissions,	62,742 17
Dépenses extraordinaires,	34,463 36
Compte général de la Municipalité,	276,648 14
Excédant de compte,	2,115 82
Banque de l'Union,	657 70
Nègres de chaine,	6,513 35
Réparations de rues,	19,653 68
Bureau de liquidation,	11,927 83
Dépenses du port,	155,165 01
Clarisé,	33,302 27
Pompes,	43,410 53
Département de voyer,	19,096 21
Balancement,	27,166 30
Ouvertures de rues,	19,334 30
Frais de Cours,	16,736 47
Frais de prostée,	913 00
Intérêt du jour et de la nuit,	288,958 79
Dépenses de la police,	97,325 43
Travaux publics (contrats),	33,420 00
Remboursement pour banquettes,	4,677 68
Plantation d'arbres,	94,288 57
Jury de police,	10,469 86
Imprimeur,	57,3-8 01
Réparations des rues,	143,088 19
Pavages,	33,004 20
Intersections des rues,	106,077 13
Eclairage,	64,068 91
Nettoyage des rues,	328 00
Petits billets,	$2,341,182 95

LE PHARE ET L'ILLUSTRATION.—M. Alex Pays publie aujourd'hui dans nos colonnes un avis relatif au *Phare de New-York* et à son annexe, l'*Illustration de Paris*. Le *Phare* est un excellent journal qui paraît une fois par semaine, le samedi, par livraisons de 16 pages in 4o. L'*Illustration* est connue depuis longtemps.

LE CABINET.—Le correspondant du *Charleston Courier* écrit de Washington à ce journal qu'il n'est pas probable que M. Webster reste longtemps encore dans le cabinet. Il ajoute qu'il y aura dans le conseil des secrétaires un remaniement avant la réunion du Congrès.

YACHT AMERICA.—Les journaux de Charleston ont reçu une dépêche télégraphique qui leur transmet un sommaire des nouvelles ou dépêches apportées par le Niagara. Nous voyons, entre autres avis, que le yacht *America* a battu le yacht anglais *Titania*.

PALAIS DE CRISTAL.—Plus de deux mille Américains ont inscrit leurs noms au Palais de Cristal. Mais la plupart de nos compatriotes ont négligé cette formalité. Le nombre des Américains qui sont allés à Londres pour visiter l'Exposition Universelle est fort considérable.

MASSACHUSETTS.—La Convention whig du Massachusetts a désigné M. Winthrop comme candidat pour la place de gouverneur.

CHRONIQUE LOCALE.

HABEAS CORPUS.—Giovanno Lanaro, matelot de la barque, arrêté sous Nicaragua, accusé d'avoir commis un meurtre sur la personne de Felupe Sposturo, autre matelot du dit navire pendant qu'il se trouvait à l'ancre dans le port de San Juan de Nicaragua, a été mis d'office dernier, a comparu hier devant le juge Lartue. L'accusé a été conduit prisonnier à bord jusqu'à la Nouvelle-Orléans, où il a été placé, par le capitaine, entre les mains du shérif, jusqu'au départ du navire. Le juge Lartue a décidé qu'un navire qui se trouvait en pleine mer devait être considéré d'après lui, comme partie du territoire de la nation sous le pavillon de laquelle il naviguait ; que lorsque le meurtre a été commis étoignée des autorités de son pays, il était à bord de son navire et magistrat et exécutif, et qu'en conséquence il pouvait donner au prisonnier dans son procès. Le juge considérant l'emprisonnement illégal l'a déclaré non avenu, et a ordonné que le prisonnier fut délivré au consul, mais par consentement du shérif Lewis, il a été remis à la prison de paroisse.

HOMICIDE.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un blanc dont le nom est inconnu, et qui a été trouvé mort dans la nuit de mercredi, sous le degré de Lac Pontchartrain, à Milneburg. Les seuls détails qui aient transpiré sur ce meurtre, ont été donnés par un nommé Emmanuel Gordes, watchman du degré, qui paraît être un nommé le meurtrier. Voici son récit. Mercredi soir, vers huit heures, pendant qu'il faisait sa ronde, il se serait trouvé dans l'obscurité d'un violent coup qui lui aurait presque fait tomber sa canne. Il se retourna et aperçut, à la faveur d'une lanterne qu'il tenait à la main il vit un homme debout devant lui. Il frappa ce dernier d'un coup de bâton qui le renversa ; supposant alors que son adversaire était évanoui, il continua sa ronde pour s'assurer si tout était tranquille, mais quelques instants après étant revenu à l'endroit où il avait laissé l'inconnu, il le trouva assassiné. Gordes en rendit alors à la Tête de police et le prisonnier fut maintenu en prison en attendant l'examen de son affaire.

—Le coroner a tenu une enquête hier sur le corps d'un nègre nommé Richard, appartenant à Mme Lafon, qui a été trouvé dans le fleuve en face de la rue du Canal. Un verdict a été rendu en conséquence.

FEUILLETON.

Le Dernier Irlandais.

Ireland ! Ireland !.... Poor Ireland!
O'CONNELL.

I.

La Messe.

Toute la population catholique de la paroisse de Neuilly-sur-Seine s'était mise dans les mouvements à l'extrême inordonnée du comte de Wilmot, à qui le roi Louis-Philippe avait donné un domaine de mort-là. L'office divin se célébrait dans une église en ruines donnée de bon à un monastère dédié à saint Patrick, le patron de l'Irlande ; et ce monastère, qu'on voit sur une colline escarpée au-dessus du village, avait été détruit depuis plusieurs siècles, entièrement par les Danois qui ravagèrent le Munster, soit par les *undertaker* de Richard et les *undertaker* de Cromwell, non moins féroces et non moins sauvages. Les vastes bâtiments qui le composaient avaient été entièrement dépouillés, et chaque jour les pensionnaires de Neuilly s'amusaient à soulever l'écorce d'un temple et des anciens dévastateurs et lisaient rouler au bord de la vallée les pierres sculptées, les chapiteaux de colonnes qui jonchaient encore le sommet de la colline.

L'église, qui avait survécu au reste de l'édifice, était elle-même dans un état d'affreux délabrement ; en grande seulement, on avait dû y rétablir à la hâte un toit pour le service divin. Les murs, dépouillés de leur enduit, laissaient voir la pierre brute, et le vent, qui s'engouffrait par les fenêtres sans vitraux et les portes sans battants, faisait vaciller la flamme des cierges et des lampes, et menaçait d'éteindre à chaque instant les cierges de l'autel. Quelques bancs grossiers, quelques chaises de paille, quelques prie-Dieu de bois blanc, étaient couverts d'une mousse verdâtre, l'eau pluviale restant stagnante entre les dalles disjointes où s'agenouillaient les fidèles. Quand à la voûte, elle semblait se retirer et pendant, et ressemblait se soutenir que par un miracle de Dieu qui voulait épargner ses humbles adorateurs.

On ne leur eût pas peine une idée de ce qu'était l'appareil du culte dans une paroisse riche, qui l'on ne voyait en tableaux ni statues, même du genre de ceux qui décorent nos plus humbles chapelles de village. Seulement, consistait en une table de bois à peine équarrie sur laquelle on avait étendu une serviette blanche. Des gobelets d'étain, contenant des fleurs de champs, étaient disposés de chaque côté d'un crucifix de plaire ; le calice destiné à consacrer l'hostie consacrée était un verre de cristal. Les ornements sacerdotaux, toujours si brillans et si somptueux dans les autres pays chrétiens, se composaient d'une chasuble et d'une étole, pauvreté qui rappelait les premiers âges du christianisme, les réunions des premiers fidèles dans les cryptes et dans les ruines des environs de Rome autrefois persécutions.

L'assistance était en harmonie avec cette pompe misérable d'un culte persécuté. Puis de douze cents personnes se pressaient dans l'enceinte trop étroite de Saint-Patrick, et tous les vêtemens reçus de cette fille catholique ne valaient pas le galon d'argent qui ornait la livre d'un groom protestant du voisinage. On ne voyait que haillons et guenilles. Hommes et femmes avaient les jambes et les pieds nus. De charmantes enfans, aux cheveux blonds et bouclés, aux yeux bleus, à l'air vif et intelligent, "les plus beaux enfans du monde entier," comme disait O'Connell en parlant de Dublin, étaient vêtus seulement d'une petite chemise en lambeaux. Les habits et les redingotes des hommes n'offraient plus trace de la couleur primitive ; les pantalons, rangés par le bas, de découpassent en aurdissant, et les beaux manteaux des femmes étaient moins apparents, crapées qu'ils les enfans dans de grosses manies brunes dont le capuchon, rejeté en arrière, laissait voir leur tête parée uniquement de longs cheveux ; mais au sous que prenaient plusieurs d'entre elles de s'envelopper dans cette manie, on devinait que sous ce vêtement extérieur le reste du costume recouvrait à peine leur nudité. Cependant, quoi qu'en soient ces ajustemens traînaient par leur grossièreté simplicité une sorte d'élégance. Un chapeau de paille, une robe bien chiffonnée, un châle de soie, une écharpe de crêpe, ont posés en cette toilette qui, en tout autre lieu, eût convenu à la fille d'un modeste bourgeois ou d'un petit rentier. Cette belle personne n'était donc pas la fille ou la sœur d'un pauvre ; mais on disait tout bas qu'elle réglait le vaste domaine de Wilmot, et que, si elle ne partageait pas avec le propriétaire le lit de velours et de soie de son père, elle en occupait la ruelle. Le règne des passe n'était pas de ce monde ; dans l'autre ce serait un titre de gloire. Quoi qu'il en soit, la jeune fille était entourée d'une sorte de vénération, et les plus heureux étaient ceux qui pouvaient s'approcher d'elle et lui parler.

Les regards de l'assemblée se tournaient fréquemment vers elle avec un mélange de tendresse et de vénération. Par une physionomie qui ne s'adoucit et ne parût s'éclaircir quand l'attention se portait sur cette jeune fille prudente. On n'avait jamais vu un tel espace vide autour d'elle, comme si ces haillons eussent craint de froisser sa fraîche parure. Une fois, le livre d'heures qu'elle tenait à la main tomba par terre ; aussitôt on s'élança pour le relever. Un grand garçon, maigre et blond, revêtu d'un vieil uniforme déchiré dont il ne paraissait pas peu fier, eut le bonheur de le saisir le premier. Il prit délicatement le livre du bout des doigts, comme s'il eût craint de le souiller, dépoussiéra, en passant la manche de son habit, la couverture de maroquin, et, se baissant sur la chaise de la jeune fille, qui remercia distraitement d'un signe de tête.

—Que Dieu vous bénisse, mon O'Byrne ! dit le pauvre garçon, rouge de plaisir et d'orgueil.

Et il regagna sa place, envié de tous ses voisins.

Le même respect avait accueilli à son arrivée le prêtre qui célébrait en ce moment l'office divin. Il était âgé d'environ trente ans ; il avait une taille haute et majestueuse, des traits graves, dont une expression de bonté corrigeait la sévérité qui en rendait quelquefois l'abord froid. Quand il avait traversé la foule pour se rendre à la sacristie, on s'était prosterné sur son passage avec une humilité presque servile. Quand il a été revêtu de ses ornements, il s'est agenouillé devant l'autel, et pendant cet acte, il semblait se soutenir que par un miracle de Dieu qui voulait épargner ses humbles adorateurs.

On ne leur eût pas peine une idée de ce qu'était l'appareil du culte dans une pareille église qui l'on ne voyait ni tableaux ni statues, même du genre de ceux qui décorent nos plus humbles chapelles de village. Seulement, consistait en une table de bois à peine équarrie sur laquelle on avait étendu une serviette blanche. Des gobelets d'étain, contenant des fleurs de champs, étaient disposés de chaque côté d'un crucifix de plaire ; le calice destiné à consacrer l'hostie consacrée était un verre de cristal. Les ornements sacerdotaux, toujours si brillans et si somptueux dans les autres pays chrétiens, se composaient d'une chasuble et d'une étole, pauvreté qui rappelait les premiers âges du christianisme, les réunions des premiers fidèles dans les cryptes et dans les ruines des environs de Rome autrefois persécutions.

L'assistance était en harmonie avec cette pompe misérable d'un culte persécuté. Puis de douze cents personnes se pressaient dans l'enceinte trop étroite de Saint-Patrick, et tous les vêtemens reçus de cette fille catholique ne valaient pas le galon d'argent qui ornait la livre d'un groom protestant du voisinage. On ne voyait que haillons et guenilles. Hommes et femmes avaient les jambes et les pieds nus. De charmantes enfans, aux cheveux blonds et bouclés, aux yeux bleus, à l'air vif et intelligent, "les plus beaux enfans du monde entier," comme disait O'Connell en parlant de Dublin, étaient vêtus seulement d'une petite chemise en lambeaux. Les habits et les redingotes des hommes n'offraient plus trace de la couleur primitive ; les pantalons, rangés par le bas, se découpaient en aurdissant, et les beaux manteaux des femmes étaient moins apparents, crapées qu'ils les enfans dans de grosses manies brunes dont le capuchon, rejeté en arrière, laissait voir leur tête parée uniquement de longs cheveux ; mais au sous que prenaient plusieurs d'entre elles de s'envelopper dans cette manie, on devinait que sous ce vêtement extérieur le reste du costume recouvrait à peine leur nudité. Cependant, quoi qu'en soient ces ajustemens traînaient par leur grossièreté simplicité une sorte d'élégance. Un chapeau de paille, une robe bien chiffonnée, un châle de soie, une écharpe de crêpe, ont posés en cette toilette qui, en tout autre lieu, eût convenu à la fille d'un modeste bourgeois ou d'un petit rentier. Cette belle personne n'était donc pas la fille ou la sœur d'un pauvre ; mais on disait tout bas qu'elle réglait le vaste domaine de Wilmot, et que, si elle ne partageait pas avec le propriétaire le lit de velours et de soie de son père, elle en occupait la ruelle. Le règne des passe n'était pas de ce monde ; dans l'autre ce serait un titre de gloire. Quoi qu'il en soient, la jeune fille était entourée d'une sorte de vénération, et les plus heureux étaient ceux qui pouvaient s'approcher d'elle et lui parler.

Les regards de l'assemblée se tournaient fréquemment vers elle avec un mélange de tendresse et de vénération. Par une physionomie qui ne s'adoucit et ne parût s'éclaircir quand l'attention se portait sur cette jeune fille prudente. On n'avait jamais vu un tel espace vide autour d'elle, comme si ces haillons eussent craint de froisser sa fraîche parure. Une fois, le livre d'heures qu'elle tenait à la main tomba par terre ; aussitôt on s'élança pour le relever. Un grand garçon, maigre et blond, revêtu d'un vieil uniforme déchiré dont il ne paraissait pas peu fier, eut le bonheur de le saisir le premier. Il prit délicatement le livre du bout des doigts, comme s'il eût craint de le souiller, dépoussiéra, en passant la manche de son habit, la couverture de maroquin, et, se baissant sur la chaise de la jeune fille, qui remercia distraitement d'un signe de tête.

—Que Dieu vous bénisse, mon O'Byrne ! dit le pauvre garçon, rouge de plaisir et d'orgueil.

Et il regagna sa place, envié de tous ses voisins.

Le même respect avait accueilli à son arrivée le prêtre qui célébrait en ce moment l'office divin. Il était âgé d'environ trente ans ; il avait une taille haute et majestueuse, des traits graves, dont une expression de bonté corrigeait la sévérité qui en rendait quelquefois l'abord froid. Quand il avait traversé la foule pour se rendre à la sacristie, on s'était prosterné sur son passage avec une humilité presque servile. Quand il a été revêtu de ses ornements, il s'est agenouillé devant l'autel, et pendant cet acte, il semblait se soutenir que par un miracle de Dieu qui voulait épargner ses humbles adorateurs.

Ce n'était pas peine une idée de ce qu'était l'appareil du culte dans une pareille église qui l'on ne voyait ni tableaux ni statues, même du genre de ceux qui décorent nos plus humbles chapelles de village. Seulement, consistait en une table de bois à peine équarrie sur laquelle on avait étendu une serviette blanche. Des gobelets d'étain, contenant des fleurs de champs, étaient disposés de chaque côté d'un crucifix de plaire ; le calice destiné à consacrer l'hostie consacrée était un verre de cristal. Les ornements sacerdotaux, toujours si brillans et si somptueux dans les autres pays chrétiens, se composaient d'une chasuble et d'une étole, pauvreté qui rappelait les premiers âges du christianisme, les réunions des premiers fidèles dans les cryptes et dans les ruines des environs de Rome autrefois persécutions.

L'assistance était en harmonie avec cette pompe misérable d'un culte persécuté. Puis de douze cents personnes se pressaient dans l'enceinte trop étroite de Saint-Patrick, et tous les vêtemens reçus de cette fille catholique ne valaient pas le galon d'argent qui ornait la livre d'un groom protestant du voisinage. On ne voyait que haillons et guenilles. Hommes et femmes avaient les jambes et les pieds nus. De charmantes enfans, aux cheveux blonds et bouclés, aux yeux bleus, à l'air vif et intelligent, "les plus beaux enfans du monde entier," comme disait O'Connell en parlant de Dublin, étaient vêtus seulement d'une petite chemise en lambeaux. Les habits et les redingotes des hommes n'offraient plus trace de la couleur primitive ; les pantalons, rangés par le bas, se découpaient en aurdissant, et les beaux manteaux des femmes étaient moins apparents, crapées qu'ils les enfans dans de grosses manies brunes dont le capuchon, rejeté en arrière, laissait voir leur tête parée uniquement de longs cheveux ; mais au sous que prenaient plusieurs d'entre elles de s'envelopper dans cette manie, on devinait que sous ce vêtement extérieur le reste du costume recouvrait à peine leur nudité. Cependant, quoi qu'en soient ces ajustemens traînaient par leur grossièreté simplicité une sorte d'élégance. Un chapeau de paille, une robe bien chiffonnée, un châle de soie, une écharpe de crêpe, ont posés en cette toilette qui, en tout autre lieu, eût convenu à la fille d'un modeste bourgeois ou d'un petit rentier. Cette belle personne n'était donc pas la fille ou la sœur d'un pauvre ; mais on disait tout bas qu'elle réglait le vaste domaine de Wilmot, et que, si elle ne partageait pas avec le propriétaire le lit de velours et de soie de son père, elle en occupait la ruelle. Le règne des passe n'était pas de ce monde ; dans l'autre ce serait un titre de gloire. Quoi qu'il en soient, la jeune fille était entourée d'une sorte de vénération, et les plus heureux étaient ceux qui pouvaient s'approcher d'elle et lui parler.

Les regards de l'assemblée se tournaient fréquemment vers elle avec un mélange de tendresse et de vénération. Par une physionomie qui ne s'adoucit et ne parût s'éclaircir quand l'attention se portait sur cette jeune fille prudente. On n'avait jamais vu un tel espace vide autour d'elle, comme si ces haillons eussent craint de froisser sa fraîche parure. Une fois, le livre d'heures qu'elle tenait à la main tomba par terre ; aussitôt on s'élança pour le relever. Un grand garçon, maigre et blond, revêtu d'un vieil uniforme déchiré dont il ne paraissait pas peu fier, eut le bonheur de le saisir le premier. Il prit délicatement le livre du bout des doigts, comme s'il eût craint de le souiller, dépoussiéra, en passant la manche de son habit, la couverture de maroquin, et, se baissant sur la chaise de la jeune fille, qui remercia distraitement d'un signe de tête.

—Que Dieu vous bénisse, mon O'Byrne ! dit le pauvre garçon, rouge de plaisir et d'orgueil.

Et il regagna sa place, envié de tous ses voisins.

Le même respect avait accueilli à son arrivée le prêtre qui célébrait en ce moment l'office divin. Il était âgé d'environ trente ans ; il avait une taille haute et majestueuse, des traits graves, dont une expression de bonté corrigeait la sévérité qui en rendait quelquefois l'abord froid. Quand il avait traversé la foule pour se rendre à la sacristie, on s'était prosterné sur son passage avec une humilité presque servile. Quand il a été revêtu de ses ornements, il s'est agenouillé devant l'autel, et pendant cet acte, il semblait se soutenir que par un miracle de Dieu qui voulait épargner ses humbles adorateurs.

Ce n'était pas peine une idée de ce qu'était l'appareil du culte dans une pareille église qui l'on ne voyait ni tableaux ni statues, même du genre de ceux qui décorent nos plus humbles chapelles de village. Seulement, consistait en une table de bois à peine équarrie sur laquelle on avait étendu une serviette blanche. Des gobelets d'étain, contenant des fleurs de champs, étaient disposés de chaque côté d'un crucifix de plaire ; le calice destiné à consacrer l'hostie consacrée était un verre de cristal. Les ornements sacerdotaux, toujours si brillans et si somptueux dans les autres pays chrétiens, se composaient d'une chasuble et d'une étole, pauvreté qui rappelait les premiers âges du christianisme, les réunions des premiers fidèles dans les cryptes et dans les ruines des environs de Rome autrefois persécutions.

L'assistance était en harmonie avec cette pompe misérable d'un culte persécuté. Puis de douze cents personnes se pressaient dans l'enceinte trop étroite de Saint-Patrick, et tous les vêtemens reçus de cette fille catholique ne valaient pas le galon d'argent qui ornait la livre d'un groom protestant du voisinage. On ne voyait que haillons et guenilles. Hommes et femmes avaient les jambes et les pieds nus. De charmantes enfans, aux cheveux blonds et bouclés, aux yeux bleus, à l'air vif et intelligent, "les plus beaux enfans du monde entier," comme disait O'Connell en parlant de Dublin, étaient vêtus seulement d'une